

 <p>Faculté de Droit et Science Politique</p> <p>Membre de UNIV'EPS CÔTE D'AZUR</p>	<p align="center">MASTER DROIT-ECONOMIE-GESTION Mention : « Droit économique et des affaires »</p> <p align="center">Responsables de la mention : Irina Parachkévova, Professeur, Eva Mouial, Professeur</p> <p align="center">Spécialité à finalité professionnelle (M2) : Gestion juridique des risques et développement durable</p> <p align="center">Responsables Pascale Steichen, Professeur Magali Boucaron, Maître de conférences</p>	  <p align="center">Année Universitaire 2017/2018</p>
--	---	---

Présentation et objectifs

Le Master 2 « Gestion juridique des risques » a pour finalité d'offrir une formation juridique approfondie nécessaire à l'évaluation et à la gestion des risques environnementaux, sanitaires et sociaux auxquels se trouvent aujourd'hui confrontées les entreprises et les collectivités territoriales. Le choix de ces trois catégories de risques est justifié par le fait que, de manière générale, la gestion de ces risques constitue aujourd'hui l'un des enjeux majeurs des sociétés engagées dans un processus de développement durable. Pour répondre à ce défi, les entreprises doivent à la fois connaître leurs obligations et assumer leurs responsabilités, tant à l'égard des salariés (risque d'atteinte à l'intégrité physique ou prévoyance sociale), que des consommateurs (produits défectueux, sécurité sanitaire) ou de l'environnement (risques naturels et technologiques, pollutions et nuisances, management environnemental). La réalisation d'une croissance économique qui favorise le progrès social et respecte l'environnement passe par la formation et l'éducation de cadres sensibilisés aux règles de « bonne gouvernance » c'est-à-dire aux techniques juridiques privilégiant la participation, la responsabilité et la transparence.

Insertion professionnelle

La spécialité vise à former de futurs risques managers, responsables du développement durable, conseillers en environnement, responsables de site Hygiène-Sécurité-Environnement, conseillers auprès des collectivités locales, des entreprises, avocats, juristes d'assurances.

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 est ouvert par priorité aux titulaires d'un Master 1 de droit (droit des affaires, droit public, droit privé, IUP, AES) et aux autres M1 sur examen des dossiers. **Sélection sur dossier et entretien.**

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez :

ASURE Formation – Tel. + 33 (0)4.92.00.13.30 – Web : unice.fr/asure

Préparer le Master Gestion juridique des risques en alternance

Il est possible de préparer ce Master en **alternance**, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès du bureau 304 : Tél. +33(0)4.92.15.70.88

Courriel : master2-droit@unice.fr

Organisation générale

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dispensés par des universitaires et des professionnels, du mois de septembre à fin mars. Un **stage en entreprise**, cabinet d'avocat ou collectivité publique, d'une durée de **3 à 6 mois (avril à septembre)**, vient compléter la formation.

Programme des études (sous réserve de modifications) de septembre à fin mars :

SEMESTRE 1

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient
UE 1 – Droit des affaires (tronc commun)			
Technique contractuelle	10	2	1
Corporate strategie deployment	20	2	1
Contentieux des affaires	20	2	1
Droit des marchés publics	20	2	1
UE 2 – Droit des risques technologiques et naturels			
Droit économique de l'environnement*	20	2	1
Management environnemental*	20	2	1
Droit européen et interne des risques technologiques	20	1	0.5
Prévention et droit des risques naturels	15	1	0.5
UE 3 – Management des risques et sécurité des produits			
Droit des assurances*	10	2	1
Responsabilité du fait des produits défectueux*	20	2	1
Sécurité alimentaire	20	1	0.5
Droit européen et interne des déchets	15	1	0.5
Système de management intégré	20	2	1
UE 4 – Santé, sécurité et gestion de la qualité			
Responsabilité sociale des entreprises*	20	1	0.5
Santé et sécurité au travail	20	1	0.5
Droit approfondi du travail*	20	1	0.5
Techniques contractuelles appliquées au droit du travail*	20	1	0.5
UE 5 – Initiation à la recherche et travaux de groupe			
Ateliers de recherche	30	2	1
Séminaires approfondis anglais	20	2	1
TOTAL SEMESTRE 1	370	30	

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

SEMESTRE 2

Description de la formation	Nombres d'heures	ECTS	Coefficient
UE 6 – Stage en entreprise d'avril à septembre			
Stage en entreprise, mémoire et soutenance		30	15
TOTAL SEMESTRE 2		30	

Elément facultatif semestriel : Activités sportives bonus (max : 0.25 points)

* cours mutualisés avec d'autres M2

Contrôle des connaissances

L'obtention de la moyenne dans chaque unité emporte l'attribution des ECTS attribués à chacune des composantes des unités d'enseignement.

Les enseignements des unités d'enseignement U1 à U4 donnent lieu, pour chacun d'entre eux, à une épreuve écrite d'une durée de 2 h, notée sur 20 ou à un contrôle continu.

Les enseignements de l'U5 donnent lieu à une épreuve écrite, orale ou de contrôles continus notés pour chacun d'entre eux sur 20. Le total des U1, U2, U3, U4, U5 est de 300 points.

Le stage en entreprise (entreprise + mémoire + soutenance) est noté sur 300 points.

La compensation entre les différentes unités est possible. La compensation est également possible entre les deux semestres.

Il y a une session d'examen par an.

Pour obtenir le grade de Master Droit Economie Gestion, Mention Droit économique et des affaires, Spécialité « Gestion juridique des risques et développement durable » les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble des épreuves des différentes Unités d'enseignement et obtenu les 60 crédits répartis dans les différentes unités.

Bonus « Sport » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les étudiants ayant obtenu un titre "FFSportU" peuvent bénéficier d'une bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute aux points du semestre, dans les mêmes conditions que le bonus précédent, avec lequel elle n'est pas cumulable. Le bonus est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Faculté des Droit et Science Politique

Bureau pédagogique (Bureau 304) – Avenue Doyen Louis Trotabas – 06050 Nice cedex 1

Tel : +33 04.92.15.70.88

Courriel : master2-droit@unice.fr – Web : droit.unice.fr